

Le Monde**Nom de la source**

Le Monde

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

Mercredi 8 août 2018

Le Monde • p. 25 • 1035 mots

Robin Renucci « La politique présidentielle affaiblit délibérément le ministère de la culture »

Pour l'acteur Robin Renucci et huit autres représentants d'associations culturelles, le président de la République ne cesse de délégitimer l'action de la Rue de Valois. Ce faisant, il engage une « politique de retrait » du ministère sur les territoires

p. 25

*Collectif*

Malgré les déclarations de Madame la ministre de la culture, Françoise Nyssen, appelant, en juillet, les différents ministères à travailler de concert pour mettre en place une politique publique des arts plus engagée au service de la création et de l'équité territoriale, nous restons particulièrement critiques vis-à-vis des orientations mises en oeuvre par le président de la République et son exécutif. Les signaux qu'envoient Emmanuel Macron et son premier ministre Edouard Philippe sont révélateurs de la manière dont ils entendent conduire la réforme du service public, et en particulier celui de la culture. Il nous apparaît clairement que le président ne croit plus suffisamment en une gouvernance qui s'appuie sur les institutions de la République. Ainsi, il n'a de cesse de délégitimer l'action de son propre ministère de la culture, diminuant progressivement son périmètre d'action, externalisant certaines de ses missions, réduisant les effectifs du cabinet de sa ministre, tout en procédant, en parallèle, depuis l'Elysée, à la nomination discrétionnaire de chargés de missions qui pilotent en coulisses la réforme de son administration et repensent sa politique.

Affaibli délibérément, le ministère de la culture semble être voué à jouer un rôle secondaire, exécutant une politique pensée par un petit cercle de collaborateurs présidentiels qui ne croient plus en l'intérêt de la présence de l'Etat et de son action en régions; qui engagent progressivement, sans la nommer, à travers une série de mesures et d'expérimentations, une politique de retrait de sa présence sur les territoires; qui travaillent au -démantèlement d'une administration -culturelle dont ils méprisent le travail et sous-estiment la nécessité. Nous disons ici notre opposition à ce type de gouvernance qui contourne l'autorité des ministères pour imposer verticalement et sans concertation une réforme dans laquelle l'art et la création devraient pourtant jouer un rôle majeur.

Nous attirons l'attention sur le danger que représente cette politique gouvernementale pour notre société. Outre l'affaiblissement des outils de la République, elle entérine le fossé entre des territoires, des populations, morcelle notre pays, sape l'exception culturelle française et menace à terme la liberté de création.

Désengagement progressif

© 2018 SA Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PublicCertificat émis le 9 août 2018 à BIBLIOTHEQUE-DE-TOULOUSE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180808-LM-4780405

Nous avons aujourd'hui des indices très clairs sur le fait que le gouvernement entend justifier le désengagement progressif de l'Etat dans les régions. L'objectif principal du « Chantier Action Publique 2022 » consiste à réformer l'organisation territoriale de l'Etat et à produire des économies de fonctionnement alors même que la fusion des régions met en relief les sous-effectifs dans les directions régionales de l'action culturelle (DRAC). L'expérimentation menée en région Bretagne met en oeuvre la délégation de certaines compétences du ministère vers la grande région et préfigure un transfert complet de compétences, avec la mise en place, dès que possible, d'un guichet unique d'instruction des demandes de subventions. Le « Plan Culture près de chez vous », au lieu de s'appuyer sur les acteurs-ressources locaux, notamment les lieux et les compagnies, orchestre le rayonnement en régions des établissements publics nationaux parisiens. La mission sur les résidences de création, menée hors du giron du ministère de la culture, directement sur commande de l'Elysée et en lien étroit avec le projet de la Villa Médicis à Rome, laisse entrevoir une réflexion sur le pilotage de la création en général et du spectacle vivant en particulier, par des opérateurs centraux nationaux. Le projet du Centre national de la musique semble présager qu'il profitera essentiellement aux industries musicales. La mise en place du Pass Culture, à crédits constants du ministère, entérine la volonté manifeste de ce gouvernement, appuyée sur les industries culturelles, de subventionner la consommation individuelle plutôt que de réinvestir le bien public. Le président et son premier ministre pilotent un projet de démantèlement de l'administration de ce

ministère, siphonnent ses moyens et le vident de son sens.

Ceci n'est pas notre projet. Nous attendons de notre président plus de créativité que cette entreprise de démolition aux bras faussement musclés. Nous pensons qu'une autre politique est possible et que la place prépondérante du ministère de la culture, de ses structures, de ses outils et des artistes doit être réaffirmée dans la construction du modèle sociétal de la France.

Plutôt que de poursuivre une réforme de la politique culturelle inspirée d'un modèle économique éculé et sans perspective, il est grand temps que le président de la République fasse la démonstration de sa capacité à penser un projet ambitieux dans lequel il revendiquerait l'importance de la place de l'art et de la création dans le projet d'ensemble de la société. L'organisation d'un chantier interministériel, idée portée notamment par le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, pourrait être une proposition symboliquement forte et innovante. Centrée autour du ministère de la culture, elle prendrait en considération la dimension transversale de la question culturelle, qui n'impacte pas uniquement le champ d'action du ministère. Plutôt que d'affaiblir celui-ci, l'exécutif devrait urgemment le renforcer dans ses attributions fondamentales et en faire le pivot de sa politique. C'est là désormais qu'est la modernité.

Dans ce cadre, l'ouverture d'un chantier interministériel permettrait de faire émerger la parole d'un Etat respectueux de l'équité sur les territoires, qui pense l'art et la culture comme la colonne vertébrale d'un projet de cohésion sociale et éducative. Ce chantier, nous l'avons proposé et entamé avec notre

ministre de la culture, mais c'est au président de la République et au premier ministre de porter ce projet et de donner cet élan qui contribuera à la transformation de la société française. Nous attendons d'eux qu'ils interrompent leur entreprise de contournement et de démolition du ministère de la culture et qu'ils s'engagent à nos côtés sur la voie de la construction d'une politique culturelle véritablement innovante.

Note(s) :

¶ Signataires : Joris Mathieu, Robin Renucci, Carole Thibaut, pour l'Association des centres dramatiques nationaux (ACDN). Solenne Racapé, Alban Richard, pour l'Association des centres chorégraphiques nationaux (ACCN). Christian Seville, pour l'Association des centres nationaux de création musicale (ACNCM). Philippe Le Gal, pour Territoires de cirque. Céline Bréant, Daniel Favier, Joëlle Smadja, pour l'Association des centres de développement chorégraphique nationaux (ACDCN).